



Scolaires

Quantité	Fournitures pour les secondes
1	Cahier de textes ou agenda
1	Trousse
1	Crayon à bille noir, bleu, vert et rouge (1 de chaque couleur)
1	Crayon de papier
1	Set de traçage (équerre – rapporteur – règle plate 30 cm)
1	Rouleau de scotch
1	Bâton de colle
1	Paire de ciseaux
1	Feutre noir fin
1	Compas
1	Gomme
1	Taille crayon
1	Pochette de 12 feutres
1	Boîte de crayons de couleur
1	Pochette oeilletons
1	Surligneur (pochette de 4 couleurs)
2	Porte vue feuillets plastiques
2	Pochette carton à rabats élastiques 24 x 32
2	Classeur 21x29,7 + jeu d'intercalaires (2 de chaque)
1	Paquet de pochette de feuilles plastiques perforées
1	Paquet copies doubles 21x29,7 Seyès
1	Paquet feuillets mobiles 21x29,7 Seyès
1	Bloc notes perforé petits carreaux 5x5
1	Paquet feuillets mobiles 21x29,7 petits carreaux 5x5
3	Cahier 24x32 96 pages sans spirale petits carreaux
1	Cahier 24x32 gros carreaux 96 pages
1	Cahier A4 Seyès 200 pages sans spirale
1	Clé USB
1	Paire d'écouteurs pour l'anglais
1	Calculatrice marque Numworks ou CASIO Graph 35+E ou TI 82 Advanced édition Python
1	Tenue de sport (sac contenant 1 tee-shirt – 1 short – 1 survêtement – 1 vêtement de pluie – 1 paire de basket pour extérieur – 1 paire de basket pour intérieur (semelles non marquantes))
Matières professionnelles	Pour les secondes :
	Trace cercle pair
Equipements de Protection Individuelle (EPI)	2 classeurs 21*29,7 avec intercalaires
	Cote de travail + chaussures de sécurité
	Gants isolants électricien basse tension 500V classe 00
	Gants de protection type manutention
	2 paires de gants anti-coupure
	Lunettes de protection en plastique

Nous avons sélectionné un fournisseur partenaire PROFIL TEXTILE 365 rue Pascal 54710 LUDRES. Nous avons négocié le tarif des EPI et déduit l'aide régionale au premier équipement pour obtenir le meilleur rapport qualité/prix.

Il vous restera la somme de 50 € à régler à PROFIL TEXTILE.

Aide 1er équipement déduite que pour les SECONDES BAC PRO

ATTENTION à bien anticiper vos achats afin d'être en possession de vos EPI pour la rentrée de septembre.
Tout achat chez un autre fournisseur ne vous permettra pas d'obtenir l'aide de la Région.